

Communiqué de presse

Quatrième édition du Baromètre Assurances de BPCE L'Observatoire consacré aux deux-roues

La majorité des motards (73%) accueille favorablement la mise en place du contrôle technique obligatoire pour les deux-roues

Paris, le 15 avril 2024

Le Baromètre Assurances de BPCE L'Observatoire consacré aux deux-roues révèle depuis quatre ans les pratiques et attitudes des conducteurs de motos et scooters, notamment leur sentiment de vulnérabilité face aux accidents de la route. Cette année, de nouvelles mesures sont mises en place pour améliorer leur protection notamment l'introduction d'un contrôle technique obligatoire dès le 15 avril 2024 visant à renforcer leur sécurité sur la route. Cette quatrième édition révèle, entre autres, que cette nouvelle réglementation est accueillie positivement par la majorité des motards interrogés (plus de 7 sur 10).

Les chiffres-clés :

- Près de deux tiers (65%) des motocyclistes admettent avoir été impliqués ou témoins d'accidents routiers (-5 points vs l'an dernier)
- La majorité des motards (81%) s'estime davantage en danger sur la route que les automobilistes
- 64% des conducteurs de deux-roues pensent que le code de la route ne leur offre pas une protection adéquate
- 74% jugent que les aménagements routiers ne sont pas suffisamment sécurisés

Un sentiment d'insécurité des motards qui persiste dans le temps

Près de deux tiers (65%) des motocyclistes admettent avoir été impliqués ou témoins d'accidents routiers. Une statistique qui diminue de 5 points (vs l'an dernier) après trois années consécutives de hausse. Ce pourcentage demeure néanmoins toujours important et interroge sur le besoin d'un meilleur accompagnement des motards vers plus de sécurité. **Une grande partie des usagers de deux-roues motorisés (81%) se sent davantage en danger par rapport aux automobilistes** et 78% signalent être fréquemment mis en péril par ces derniers. Ces taux restent comparables à ceux de l'année précédente, mettant en lumière la nécessité de renforcer encore les initiatives pour réduire cette insécurité.

Le sentiment d'être moins protégés reste toujours aussi fort chez les motards : **64% des conducteurs de deux-roues estiment que le code de la route ne leur offre pas une protection adéquate.** De même, **74% jugent que les aménagements routiers ne sont pas suffisamment sécurisés.** Face à cela, la majorité (80%) des interrogés affirme adopter une conduite plus prudente qu'auparavant.

Vers un meilleur encadrement pour les conducteurs de deux-roues motorisées

Cependant, l'introduction du contrôle technique obligatoire pour les motards au 15 avril 2024 marque une étape significative vers une harmonisation des mesures de sécurité routière. Cette nouvelle réglementation vise à protéger les motards, très exposés aux accidents. **En effet, près de deux tiers des conducteurs de motos et scooters (65%) ont été soit directement impliqués, soit témoins d'un accident.**

La mise en place de ce contrôle technique, annoncée il y a un an est bien accueillie par les conducteurs de deux-roues : ils sont plus de 7 sur 10 (73%) à voir positivement cette nouvelle réglementation. C'est d'autant plus le cas chez les néo conducteurs (78%) et chez ceux qui conduisent les plus faibles cylindrés (77%).

Des conducteurs prudents, malgré une minorité en recherche de « sensations fortes »

Dans un contexte où les motards sont particulièrement exposés aux accidents, il est notable qu'ils accordent une attention croissante à leur sécurité sur la route : ils sont **7 sur 10 à respecter rigoureusement les limitations de vitesse.**

Néanmoins, bien que minoritaires, certains comportements dangereux persistent : ils sont encore 13% à accélérer dans les virages pour avoir plus de sensations et 15% à accélérer avant que le feu ne passe au rouge.

Dans l'ensemble, les trois quarts des motards estiment être bien informés sur les mesures à prendre en cas d'accident de la route, que ce soit en tant que parties prenantes ou témoins. Ce niveau de connaissance a d'ailleurs augmenté depuis son introduction en 2021, témoignant d'une prise de conscience accrue des dangers et de la nécessité de s'y préparer.

Un besoin d'accompagnement qui se fait ressentir

Un besoin d'accompagnement se fait clairement ressentir parmi les utilisateurs de deux-roues motorisées. Actuellement, **54% d'entre eux jugent essentiel qu'une compagnie d'assurance propose des outils de prévention à ses clients.** Ils sont d'ailleurs 65% à affirmer avoir confiance dans les compagnies d'assurance pour agir de manière appropriée en matière de prévention routière, en score en hausse par rapport à l'an dernier (+ 3pts).

Parmi les différentes suggestions, une solution concrète émerge : offrir un accès à une application d'assistance à la conduite, capable de prévenir directement les secours en cas d'accident. Cette proposition recueille un fort soutien, avec 84% des conducteurs y étant favorables. En effet, 95% des conducteurs estiment qu'au moins l'une de ces initiatives devrait être mise en place pour prévenir les accidents de la route : application d'assistance, stages de sensibilisation... mais surtout **une incitation à l'entretien de son véhicule pour 78% d'entre eux, qui confirme que la mesure du contrôle technique obligatoire répond en partie à leurs attentes concernant leur sécurité.**

Toute utilisation de ces données doit s'accompagner de la mention « Baromètre Assurances de BPCE L'Observatoire ».

Méthodologie : Enquête réalisée en ligne du 12 au 20 mars 2024 sur un échantillon de 1 015 personnes représentatif des utilisateurs de deux-roues motorisées (moto ou scooter) à raison d'au moins une fois par mois. Représentativité assurée par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région et fréquence d'utilisation du deux-roues motorisées.

À propos de BPCE Assurances

Filiale à 100 % de BPCE, 2^e groupe bancaire en France, BPCE Assurances conçoit et gère des solutions d'assurances de personnes (assurance vie, prévoyance, assurance des emprunteurs) et d'assurances non vie (assurance automobile, habitation, complémentaire santé, garantie des accidents de la vie, protection juridique...) pour les clients Particuliers & Professionnels des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne.

À propos du Baromètre Assurances de BPCE L'Observatoire consacré aux deux-roues

Réalisé par BPCE Assurances en partenariat avec l'Institut Harris Interactive, le Baromètre Assurances consacré aux deux-roues établit pour la 4^e année consécutive un état des lieux objectif sur les pratiques et attitudes des conducteurs de motos et scooters, notamment leur sentiment de vulnérabilité face aux accidents de la route.

BPCE L'Observatoire recouvre l'ensemble des publications et des études réalisées par les économistes et les experts métiers du Groupe BPCE sur les sujets d'économie et de société, en lien avec nos activités de banquier et d'assureur.

Tout au long de l'année, de nombreuses thématiques sont traitées : immobilier, épargne, entreprise, assurance, paiement, santé, sport, etc.

Agence Wellcom

Marie-Charlotte Fauquette : mariecharlotte.fauquette@wellcom.fr **06 30 06 95 60**
Bastien Depond : bastien.depond@wellcom.fr **06 86 24 28 35**